



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

**Séance du lundi 07 septembre 2020 à 20 heures 30 minutes
SALLE DES FÊTES**

Convocation par mail le mardi 02 septembre 2020

Présents :

M. BISSIERES Sylvain Frédéric, Mme BLOT Claudie, M BOUSQUET Thierry, M. CAPMAS Serge, M. FIAULT Nicolas, Mme GERVEAUX Angélique, M. GUEDES PIRES Bruno, Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. TEYSSEDOU Adrien

Procuration(s) :

;

Absent(s) :

Excusé(s) : M. VIERGE Guy, Mme GAJAC Paule

Secrétaire de séance : M BOUSQUET Thierry

Président de séance : M. TEYSSEDOU Adrien

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation CR séance précédente.

2 - Informations :

- Toilettes publiques, château
- Ouverture du chantier Lot N°6
- Point sur l'école
- Point sur les employés
- Fête de l'élevage 2021
- Débouchage des canalisations d'eaux pluviales du bourg (calendrier des travaux)

3 - Délibérations :

- 32-2020 Achat terrain Léproserie (Pouvoir donné au Maire, convocation géomètre, acte de notoriété)
- 33-2020 Déplacement du CR de FOURNIÉ-BAS (carte définitive, publicité, enquête publique)
- 34-2020 Dématérialisation des moyens de paiement (prélèvement, paiement par internet, virement à la trésorerie)
- 35-2020 Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)
Désignation des 6 commissaires titulaires et des 6 commissaires suppléants, en nombre double soit 24 membres pour une commune de moins de 2000 habitants.
- 36-2020 Désignation des délégués de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).
Un titulaire et un suppléant.

La CLECT ayant pour mission principale de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité.

Annexe : Règlement intérieur CLECT de la CCBHAP.

4 - Débats :

- Organisation de la réunion publique pour le projet accueil château (calendrier, contenu).
- Miroir au rocher d'escalade.
- Réunion avec le responsable du CEN, compte-rendu.
- Adressage (calendrier de reprise du travail sur ce dossier).
- Sécurisation de l'école (présentation travail de serge et Bruno, rapports des réunions avec M. Jérôme ROSO, ABF etc.).
- Fête en remplacement du Feu de la Saint-Jean (rencontre avec les nouveaux arrivants).
- Travaux bâtiments communaux (devis et organisation).

5 - Organisation collective :

- Organisation du Conseil Municipal, proposition d'un planning de l'action municipale.

6 - Questions diverses.

1 – Approbation CR réunions précédentes :

L'approbation des CR des réunions du 18/06/2020, 20/07/2020 et 27/07/2020 a été reportée à la prochaine réunion du conseil municipal (05 octobre 2020). La situation exceptionnelle liée à la Covid 19 avec le renouvellement retardé du conseil municipal n'a pas permis une diffusion dans les délais réglementaires.

2 – Informations :

Toilettes publiques entrée château : C Blot a signalé une accumulation de papier dans la poubelle des toilettes de l'accès au château (Fait lié à une absence de personnel). M le Maire a demandé au personnel de l'accueil du château de vider la poubelle. Il est envisagé de mettre une personne des espaces verts en renfort durant la période estivale.

Hameau des Grandes Châtaigneraies : une cinquième maison en construction

Ecole / Garderie : Rentrée compliquée du fait de l'épidémie. Protocole « Covid 19 » appliqué. La maîtresse « cas contact » **dont le test s'est révélé négatif** a été remplacée pendant sa quatorzaine. Suite à des demandes de parents, la possibilité d'ouvrir la garderie un peu plus tôt va être étudiée.

Fête de l'élevage 2021 : La commune s'est portée candidate pour accueillir la fête de l'élevage en Septembre 2021 et l'issue paraît favorable. Un travail de recherche du site d'accueil dans Gavaudun va être entrepris rapidement (3000 personnes espérées). Evidemment, les associations intéressées seront associées à l'évènement.

Canalisations eaux pluviales dans le bourg : Les interventions effectuées au printemps se sont révélées inefficaces et rapidement de l'eau s'est répandue sur la place. Une opération ponctuelle a permis de régler provisoirement le problème mais des travaux plus lourds doivent être engagés. Donc, un nettoyage de la conduite sera réalisé depuis l'école jusqu'à la Lède fin septembre et en suivant il faut prévoir le remplacement partiel de la conduite qui est obturée par du calcaire

Léproserie *: L'achat de la léproserie par la commune est en discussion avec l'acheteur du moulin de M Labaque. Cela semble en bonne voie. Le coût de l'opération avoisinerait les 15000€ (achat, notaire, géomètre). Le nettoyage des abords sera effectué par les agents de la commune.

3 – Délibérations :

Déplacement du CR de FOURNIÉ-BAS : Le plan de la modification de tracé du chemin rural passant devant la maison de M Cadiou est présenté au conseil municipal (voir plan ci-dessous). M le Maire précise que les frais ne seront pas à la charge de la commune. La procédure requiert une enquête publique et rendez-vous est pris avec la commissaire-enquêtrice pour en fixer les modalités.



VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)
 (P Gajac et G Vierge absents / S Bissieres ne vote pas car concerné par le projet)

Dématérialisation des moyens de paiement : dans un souci d'efficacité S Visset souhaiterait la

dématérialisation des paiements

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 0)

(P Gajac et G Vierge absents)

Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) :

Nomination des nouveaux membres :

A Teysseidou / N Fiault / A Gerveaux / S Capmas / B Guedes Pires / C Blot

Désignation des délégués de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Titulaire : N Fiault

Suppléant : A Teysseidou

4 – DEBATS

Réunion publique pour le projet accueil château : Une consultation citoyenne est prévue sous la forme d'une réunion publique. Après suspension de séance pour connaître les disponibilités de la présidente de l'association du château, la date a été fixée au 24 octobre 2020. L'horaire reste à définir.

Fête en remplacement du Feu de la Saint-Jean (rencontre avec les nouveaux arrivants) :

La date est fixée au 26 septembre 2020 à 15h00. Dans le programme est prévue une présentation des projets (mutuelle, achats groupés, ...) et nous pourrions évoquer la sécurisation de l'école. Nous prévoyons ensuite de faire plus ample connaissance autour de grillades et autres gourmandises

Boitier fibre : l'installation de la fibre est en projet pour 2021/ 2022. L'implantation du boîtier (largeur 1.2 m hauteur 1.6m) est en cours de définition. Le point d'implantation du coffret doit être défini en tenant compte des nuisances éventuelles (visuel, bruit, vibrations, ...). La couleur du boîtier sera choisie en fonction de l'implantation. Le projet n'est pas encore chiffré et des plans sont accessibles à la mairie. Pour toute question, prendre rendez-vous avec Nicolas Fiault.

4 emplacements sont envisagés : 1) bord de route entre carrière et panneau entrée village 2) sur parking bord de Lède à côté des panneaux d'affichage 3) contre le mur à l'extérieur de la clôture du jardin du café 4) à côté des containers poubelle. Voir cercles rouges dans plan ci-dessous



Miroir au rocher d'escalade :

Une demande a été faite pour la pose d'un miroir dans le virage au niveau du rocher d'escalade.

L'installation d'un miroir est soumise à une réglementation bien précise. La communauté des communes sera contactée pour approfondir le sujet, vérifier la faisabilité et trouver le moyen le plus adapté pour réduire le risque.

Arrivée de Mme P Gajac*

Point travaux mise en valeur de la vallée :

Une réunion s'est tenue à Gavaudun avec les membres du Conservatoire des Espaces Naturels en présence de A Teyssedou, S Capmas, T Bousquet, C Blot.

Le CEN est un organisme capable d'analyser les milieux, de protéger par maîtrise du foncier (achat, location des terres), de gérer et définir des plans d'entretien et mettre en valeur le patrimoine naturel. Son avis et son soutien ont été primordiaux pour l'obtention des subventions et ils ont également des facilités à organiser des travaux de mise en valeur à moindre coût par des chantiers d'insertion ou bénévoles. Le CEN travaille donc sur ce dossier depuis 2018.

Etat des lieux des travaux : des parcelles ont été débroussaillées au printemps mais le nettoyage n'a pas été effectué (nombreuses souches empêchant l'entretien, bois coupé non évacué, tas de broyat laissé sur place). Il faut rappeler que le but était de rétablir des prairies dans la vallée et favoriser l'implantation d'animaux pour l'entretien. Le CEN n'a pas été informé de l'opération alors que leurs compétences en organisation, gestion des travaux et maîtrise des coûts aurait été d'un grand secours et déterminantes dans le choix des parcelles à réaliser en priorité

Point Budget : Une facture du CEN de 9000€ est impayée. Un paiement partiel pour les travaux de 2018 sera effectué et le solde sur présentation des justificatifs (dossiers, état des lieux)

Le montant prévu pour les travaux de débroussaillage était de l'ordre de 15000 € mais la facture s'élève à 30000 €, ce qui représente le budget total de l'opération. De ce fait le budget prévu pour l'entretien, l'ensemencement des parcelles nettoyées et l'achat du matériel pour l'entretien est réduit à néant. Sous peine de voir le projet abandonné, Il faut rapidement trouver le moyen d'évacuer le bois et le broyat restants ainsi que détruire les souches.

Adressage :

Nouvelle équipe pour reprendre le sujet : S Capmas, N Fiault , A Germeaux, P Gajac . C Blot fait savoir qu'elle ne souhaite plus en assumer la responsabilité mais est volontaire pour participer.

Sécurisation de l'école :

Les ralentisseurs actuels ne respectent pas la législation et les normes de réalisation (longueur, hauteur, angle). Manifestement, aucun cahier des charges n'a été rédigé pour effectuer les travaux. Dans la situation actuelle, la responsabilité de la commune sera donc engagée en cas d'accident ou de casse de matériel. Les services compétents de la communauté des communes seront contactés pour envisager des solutions alternatives Une réunion publique sera programmée avec les services et personnes concernées pour présenter, débattre et trouver une solution garantissant la sécurité devant l'école.

Remplacement fête du Feu de la Saint-Jean :

La fête du feu de la saint Jean a été annulée à cause des consignes sanitaire liées à la COVID 19. La date du 26 septembre a été retenue pour organiser une rencontre avec les habitants autour de grillades. Préalablement une réunion publique présentera l'équipe municipale et les projets de mutuelle et achats groupés. Le sujet de la sécurisation de l'école sera peut-être abordé si le dossier est suffisamment avancé.

Travaux bâtiments communaux (devis et organisation) :

Les travaux sur la toiture de la cantine seront effectués aux prochaines vacances scolaires (2 devis reçus à ce jour)

La toiture du café doit également être réparée

La toiture de la sacristie de l'église doit être remise en état rapidement. Après contact avec ABF, les travaux peuvent être subventionnés (40% si montant inférieur à 25K€ et 60% si montant supérieur). Il faut vérifier si d'autres travaux sont à faire sur l'église (vitraux, portail,..) et préparer un dossier.

Organisation collective équipe municipale :

Une « formation » sera effectuée par le service urbanisme de la communauté des communes à l'attention de la commission urbanisme.

Un planning des projets et tâches sur 6 ans est envisagé pour une meilleure visibilité des échéances importantes. Privilégier la communication par mail sur ce sujet.

Un point courrier est installé à la mairie pour chaque commission et il est demandé à chacun d'y passer régulièrement.

Divers :

Le prochain conseil municipal se tiendra lundi 05 octobre 2020 à 20h30

L'audience au tribunal administratif, concernant le recours de E Congé pour le premier tour des élections, s'est tenu ce matin. La décision du tribunal sera connue sous 15 jours.

M. le Maire lève la séance à 22h40.